

A.- Etats financiers consolidés résumés au 30 juin 2019

I.- Bilan consolidé au 30 Juin 2019

(en euros)

ACTIF	Notes	30/06/2019	31/12/2018
Ecart d'acquisitions	2.7 - 5	9 525 569	9 525 569
Immobilisations incorporelles	2.8.1	1 446 999	1 382 810
Immobilisations corporelles	2.8.2	23 207 987	21 247 038
Droit d'utilisation relatifs aux contrats de location (IFRS16)	2.3	4 126 694	
Impôts différés actifs	2.8.3 - 6	2 751 046	2 754 541
Actifs financiers non courants	2.8.4	897 056	559 658
ACTIF NON COURANT		41 955 351	35 469 616
Stocks et en-cours	2.10.1 - 7	9 453 519	9 540 898
Clients & comptes rattachés	2.10.2 - 8	69 477 078	59 982 315
Autres actifs courants		3 922 540	5 378 940
Actifs destinés à être cédés	9	11 611	15 269
Actifs financiers courants (Obligations, actions)	2.10.3 - 10	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2.10.4 - 10	34 387 846	39 172 809
ACTIF COURANT		117 252 594	114 090 231
TOTAL DE L'ACTIF		159 207 945	149 559 847

PASSIF	Notes	30/06/2019	31/12/2018
Capital social	11	1 986 574	1 986 574
Primes liées au capital	11	877 667	877 667
Réserves consolidées		60 415 649	53 742 396
Résultat net de l'exercice		6 053 389	13 121 478
CAPITAUX PROPRES		69 333 279	69 728 115
Engagements sociaux	2.11 - 13	7 016 190	6 881 482
Dettes financières à long terme (plus d'un an)	2.12.1 - 12	14 528 516	12 760 259
Obligations locatives à plus d'un an (IFRS16)	2.3	2 544 780	
Impôt différés passif	2.8.3 - 6	-	-
PASSIF NON COURANT		24 089 486	19 641 741
Provision pour autres passifs non courants	2.12.2 - 14	718 619	721 218
Dettes financières à court terme (moins d'un an)	2.12.1 - 12	2 863 280	2 728 945
Obligations locatives à moins d'un an (IFRS16)	2.3	1 584 432	
Fournisseurs & comptes rattachés		16 959 913	13 291 962
Autres passifs courants		43 658 936	43 447 866
PASSIF COURANT		65 785 180	60 189 991
TOTAL DU PASSIF & CAPITAUX PROPRES		159 207 945	149 559 847

II.- Compte de résultat consolidé

(en euros)	NOTES	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
CHIFFRE D'AFFAIRES	2.13.1	101 136 419	92 349 440	191 233 451
Production stockée		- 880 403	159 251	410 037
Production immobilisée		83 858	4 194	19 884
PRODUCTION		100 339 874	92 512 885	191 663 372
Autres produits de l'activité		50 505	15 931	345 554
Achats consommés		- 21 507 469	- 20 834 131	- 46 792 462
Charges de Personnel	15	- 51 185 185	- 46 859 737	- 96 110 170
Charges externes		- 15 856 400	- 14 332 784	- 25 011 488
Loyer contrat location IFRS16		948 848		
Impôts et taxes		- 1 794 449	- 1 804 685	- 3 863 611
EBITDA		10 995 724	8 697 479	20 231 195
Dotations nettes aux amortissements		- 1 276 697	- 1 213 834	- 2 398 430
Dotations nettes aux amortissements impact IFRS16		903 257		
Dotations / reprises nettes aux provisions		- 11 893	14 663	- 75 452
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	2.13.2	8 803 877	7 498 308	17 757 313
Autres produits opérationnels	2.13.3	36 179	33 507	107 279
Autres charges opérationnelles	2.13.3	- 58 551	- 37 601	- 69 560
RESULTAT OPERATIONNEL		8 781 505	7 494 214	17 795 032
Produit de Trésorerie (a)		110 848	128 047	255 455
Cout de l'endettement financier brut (b)		- 109 670	- 126 124	- 239 490
Cout de l'endettement financier Impact IFRS 16		- 48 110		
<i>Cout de l'endettement financier net (c):(b)-(a)</i>		- 46 932	1 923	15 965
<i>Autres produits financiers (d)</i>		27 467	172 492	59 497
<i>Autres charges financières (e)</i>		- 26 422	- 114 655	- 86 676
RESULTAT FINANCIER (c) + (d) + (e)	16	- 45 887	59 760	- 11 214
Charge d'impôt		- 2 682 229	- 1 775 755	- 4 662 340
RESULTAT NET		6 053 389	5 778 219	13 121 478
RESULTAT/ ACTION (€)	2.13.4 - 17	1,52	1,45	3,30
RESULTAT DILUE/ACTION (€)	2.13.4 - 17	1,64	1,57	3,56

III.- Etat du résultat Global

Etat du résultat et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
RESULTAT NET	6 053 389	5 778 219	13 121 478
Variation taux change sur capitaux propres filiales étrangères	4 530		14 509
Gains (pertes) actuariels sur avantages au personnel	- 43 947	- 638 042	- 451 474
Impot sur gains (pertes) actuariels	13 624	212 681	150 491
RESULTAT GLOBAL	6 027 596	5 352 858	12 835 004

IV.- Tableau de variation des capitaux propres.

(en Euros)	Capital social	Réserves consolidées	Résultat enregistré directement en capitaux propres	Résultat consolidé	Total
Soldes au 31 décembre 2017	1 986 574	50 377 007	-1 160 774	12 007 023	63 209 830
Variation achat / vente titres d'auto-détention		-16 101			-16 101
Plus / Moins values nettes sur cessions titres d'auto-détention		3 992			3 992
Ajustement s/ Compte N-1		-4 360			-4 360
Résultat de l'exercice précédent		12 007 023		-12 007 023	0
Dividendes		-6 372 646			-6 372 646
Résultat de l'exercice				5 778 216	5 778 216
Correction A Nouveaux ID		80 276			80 276
Variation taux changes s/ capitaux propres filiales étrangères			0		0
Gains (pertes) actuariels (IAS19)			-425 363 (1)		-425 363
Soldes au 30 juin 2018	1 986 574	56 075 191	-1 586 137	5 778 216	62 253 844

(en Euros)	Capital social	Réserves consolidées	Résultat enregistré directement en capitaux propres	Résultat consolidé	Total
Soldes au 31 décembre 2017	1 986 574	50 377 007	-1 160 774	12 007 023	63 209 830
Variation achat / vente titres d'auto-détention		-18 744			-18 744
Plus / Moins valeurs nettes sur cessions titres d'auto-détention		-5 674			-5 674
Ajustement s/ Compte N-1		69			69
Résultat de l'exercice précédent		12 007 023		-12 007 023	0
Dividendes		-6 372 646			-6 372 646
Résultat de l'exercice				13 121 478	13 121 478
Correction A Nouveaux ID		80 276			80 276
Variation taux changes s/ capitaux propres filiales étrangères			14 509		14 509
Gains (pertes) actuariels (IAS19)			-300 983 (1)		-300 983
Soldes au 31 décembre 2018	1 986 574	56 067 311	-1 447 248	13 121 478	69 728 115
Variation achat / vente titres d'auto-détention		18 700			18 700
Plus / Moins valeurs nettes sur cessions titres d'auto-détention		1 554			1 554
Ajustement s/ Compte N-1		3 338			3 338
Résultat de l'exercice précédent		13 121 478		-13 121 478	0
Dividendes		-6 446 021			-6 446 021
Résultat de l'exercice				6 053 389	6 053 389
Complement de prix post acquisition		0			0
Variation taux changes s/ capitaux propres filiales étrangères			4 530		4 530
Gains (pertes) actuariels (IAS19)			-30 326 (1)		-30 326
Soldes au 30 juin 2019	1 986 574	62 766 360	-1 473 044	6 053 389	69 333 279

(1) :

En euros	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Gains (pertes) actuariels sur avantages au personnel	-43 947	-638 045	-451 474
Impot sur gains (pertes) actuariels	13 621	212 682	150 491
Profit net comptabilisé directement en capitaux propres	-30 326	-425 363	-300 983

V.- Tableau des flux de trésorerie.

	30 juin 2019	31 décembre 2018	30 juin 2018
Résultat avant IS	8 735 608	17 783 816	7 763 772
1) Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :			
Amortissements et provisions	1 392 039	2 607 211	1 256 566
Charges d'impôts	-2 682 229	-4 662 340	-1 775 755
Quote part subventions virées au résultat	-8 861	-17 721	-8 861
Constat charge actions gratuites non décaissée issue des IFRS	0	0	0
- Plus / + Moins-values de cession	27 306	12 016	4 287
Ecart acquisition négatif			
Marge brute d'autofinancement	7 463 863	15 722 982	7 240 010
Variation des stocks et en-cours	87 379	-1 240 271	-2 244 605
Variation des créances + EENE et autres créances d'exploitation	-8 108 965	-380 449	691 206
Variation des dettes fournisseurs et autres dettes d'exploitation	5 537 328	5 416	-597 171
Variation des dettes hors exploitation	-1 657 834	1 892 460	219 032
Incidence variation périmètre			
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-4 142 092	277 156	-1 931 538
Flux net de trésorerie généré par l'activité	3 321 771	16 000 138	5 308 472
2) Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement			
Acquisition d'immobilisations	-3 664 013	-5 269 296	-1 133 109
Cession d'immobilisations	0	15 610	14 777
Incidence variation de périmètre			
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-3 664 013	-5 253 686	-1 118 332
3) Flux de trésorerie liés aux opérations de financement :			
Dividendes versés	-6 446 021	-6 372 646	-6 372 646
Augmentation de capital en numéraire			
Réduction de capital en numéraire			
Achat / vente sur contrat de liquidités	18 700	-18 744	-16 101
Souscription d'emprunts	3 212 312	2 895 780	272 200
Remboursement d'emprunts	-1 227 712	-2 493 507	-1 322 582
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-4 442 721	-5 989 117	-7 439 129
Variations de trésorerie	-4 784 963	4 757 335	-3 248 990
Trésorerie d'ouverture (1)	39 172 809	34 415 474	34 415 474
Trésorerie de clôture (1)	34 387 846	39 172 809	31 166 484

(1) Non compris les titres détenus en auto-détention pour

13 128 453

13 147 153

13 128 409

VI.- Notes aux états financiers consolidés

La présente note aux états financiers fait partie intégrante des états financiers consolidés du 30 juin 2019, arrêtés par le Directoire du 18 septembre 2019.

Présentation de l'entreprise

Gérard Perrier Industrie, société mère du groupe, est une société de droit français constituée en 1988, dont le siège social est situé 160 rue de Norvège à Lyon Saint Exupéry.

L'ensemble des informations données ci-après est exprimé en euros, sauf indication contraire.

Note 1.-Faits particuliers du semestre

- Début 2018, le groupe est entré au capital de la société ER3i à hauteur de 49% et dispose d'une option d'achat pour acquérir les 51% restants ou au contraire, de les revendre aux fondateurs. ER3i intervient dans le domaine des centrales Hydro-électriques de petites et de moyennes puissances, dans l'Environnement, ainsi que dans le secteur de l'Eolien en mer.

Dans la mesure, où le groupe ne détient pas d'influence notable, n'exerce pas de contrôle, et que la contribution aux capitaux propres, chiffres d'affaires et au résultat d'ensemble n'est pas significative, cette société n'est pas consolidée.

- En Juin 2019, le groupe, par l'intermédiaire de sa filiale Technisonic, a racheté la société C.Q.S.E. dont la spécialisation sur les CND/ END et plus particulièrement la radiographie permet à Technisonic de compléter son offre de service.

Compte tenu du rachat en fin de semestre, cette société n'a pas été consolidé, sa contribution en terme de chiffres d'affaires et de résultat d'ensemble étant jugé non significatif.

- La mise en place par le groupe de la Norme IFRS16, s'est traduite dans les comptes par les impacts suivants :

	Impact 30/06/2019
Impact sur l'actif (actif non courant)	4 126 694
Impact sur le passif (passif non courant)	2 544 780
Impact sur le passif (passif courant)	1 584 432
Impact sur EBITDA	948 849
Impact sur Résultat Operationnel Courant	45 592
Impact sur résultat Financier	- 48 110
Impact sur le résultat	- 2 518

- La suppression du CICE et sa substitution par la baisse des charges sociales n'est pas neutre pour notre Groupe. En effet, de part le traitement fiscal différent de ces deux mesures, nous estimons que ces mesures impactent négativement notre résultat net d'environ 450 K€.

Note 2.- Méthodes d'évaluation et principes de consolidation.

2.1- Déclaration de conformité

Le Groupe a établi ses comptes consolidés semestriels, arrêtés par le directoire le 18 septembre 2019, conformément aux normes et interprétations publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et adoptées par l'Union Européenne au 30 juin 2019, et ceci pour toutes les périodes présentées.

Ce référentiel, disponible sur le site de la Commission européenne (http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm), intègre les normes comptables internationales (IAS et IFRS), les interprétations du comité permanent d'interprétation (Standing Interpretations Committee – SIC) et du comité d'interprétation des normes d'informations financières internationales (International Financial Interpretations Committee – IFRIC).

2.2- Méthodes comptables

Les principes comptables retenus sont identiques à ceux utilisés pour la préparation des comptes IFRS annuels pour l'exercice clos au 31 décembre 2018, à l'exception de l'application des nouvelles normes, amendements de normes et interprétations suivants adoptés par l'Union Européenne, d'application obligatoire pour la Société au 1er janvier 2019.

2.3- Normes, amendements de normes et interprétations applicables à partir de l'exercice ouvert au 1er janvier 2019

Le Groupe a appliqué les nouvelles normes, amendements de normes et interprétations suivants applicables à compter du 1er janvier 2019.

- IFRS 16 - Contrats de location,
- IFRIC 23 - Incertitude sur les traitements fiscaux,
- Amendements à IAS 28 - Intérêts à long terme dans des entreprises associées et des coentreprises,
- Amendements à IAS 19 - Avantages du personnel,
- Améliorations annuelles du cycle des normes IFRS 2015-2017,
- Amendements à IFRS 9 - Instruments financiers.

Ces nouveaux textes n'ont pas eu d'incidence significative sur les comptes semestriels du Groupe, à l'exception d'IFRS 16.

La norme IFRS 16 a été publiée en janvier 2016. Elle remplace IAS 17, Contrats de location, IFRIC 4 « Déterminer si un accord contient un contrat de location », SIC-15 « Contrats de location-exploitation-incitations » et SIC-27 « Évaluation de la substance des transactions revêtant la forme juridique d'un contrat de location ».

La norme IFRS 16 énonce les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information applicable aux contrats de location et impose aux preneurs de comptabiliser

tous les contrats de location selon un modèle unique au bilan similaire à la comptabilisation des contrats de location-financement selon IAS 17.

La norme comprend deux exemptions de comptabilisation pour les locataires (contrats de location d'actifs de « faible valeur » et contrats de courte durée, inférieure à 12 mois).

À la date d'entrée en vigueur d'un contrat de location, le preneur enregistre un passif au titre des paiements de location (c'est-à-dire le passif locatif) et un actif représentant le droit d'utiliser l'actif sous-jacent pendant la durée du contrat (c'est-à-dire l'actif avec droit d'usage).

Les preneurs sont tenus de comptabiliser séparément les intérêts débiteurs sur le passif du contrat de location et la charge d'amortissement sur l'actif lié au droit d'utilisation.

Selon la nouvelle norme, le Groupe a déterminé la durée du contrat de location, y compris l'option de prorogation ou de résiliation convenue par le preneur. L'évaluation de ces options a été effectuée au début d'un contrat de location et a nécessité le jugement de la Direction. L'évaluation du passif au titre de la location à la valeur actuelle des paiements de location restant requis en utilisant un taux d'actualisation approprié conformément à IFRS 16. Le taux d'actualisation correspond au taux d'intérêt implicite dans le contrat de location ou, s'il est impossible de le déterminer, au taux d'emprunt supplémentaire à la date du début du bail. Le taux d'emprunt supplémentaire peut avoir une incidence importante sur la valeur actuelle nette de l'actif lié au droit d'utilisation et du passif au titre des contrats de location comptabilisés, ce qui nécessite du jugement.

Les locataires réévaluent le passif du contrat de location à la survenance de certains événements (par exemple, une modification de la durée du contrat de location, une modification des paiements de location futurs résultant d'un changement d'indice ou de taux utilisé pour déterminer ces paiements). Le preneur comptabilise généralement le montant de la réévaluation du passif du contrat de location en tant qu'ajustement de l'actif lié au droit d'utilisation.

Passage à IFRS 16

Le Groupe a décidé d'adopter la norme IFRS 16 en appliquant la méthode rétrospective simplifiée aux contrats précédemment comptabilisés en tant que contrats de location.

Il s'agit essentiellement des contrats de location de véhicules et des locations immobilières.

Par conséquent, les contrats de location ne sont comptabilisés au bilan qu'au 1er janvier 2019 et les informations comparatives ne sont pas retraitées.

Les passifs sont évalués à la valeur actuelle des paiements de location restants, actualisés en utilisant le taux d'emprunt marginal du preneur au 1er janvier 2019.

L'actif lié au droit d'utilisation est évalué à un montant égal au passif du loyer, ajusté du montant des éventuels paiements d'avance ou provisionnés relatifs à ce contrat de location constatés dans l'état de la situation financière immédiatement avant la date de première application.

Conformément à la norme IFRS 16, la société applique les principes suivants :

- application d'un taux d'actualisation unique aux actifs présentant des caractéristiques similaires, à savoir :

- contrat de bail immobilier : le taux d'emprunt obtenue récemment par le groupe lors de l'achat ou la construction d'un bien immobilier.
- autres contrats de location (véhicules) en France : le taux implicite fourni par nos bailleurs.
- utilisation de l'exemption proposée par la norme sur les contrats de location pour lesquels les termes du contrat de location prennent fin dans les 12 mois à compter de la date de transition,
- identification de la composante de service, lorsqu'elle existe, afin que seule la composante locative soit retraitée selon IFRS 16.

La Société exclut les coûts directs initiaux de l'évaluation des actifs liés au droit d'utilisation à la date de la demande initiale.

Cette norme oblige les preneurs à comptabiliser, pour tous les contrats de location éligibles, tous les paiements de location restants sous la forme :

- à l'actif, d'un droit d'utilisation, en immobilisations corporelles
- au passif, d'une dette liée aux contrats de location, comptabilisée en passif financier.

La durée des contrats a été déterminée en analysant chaque contrat. Cependant, en ce qui concerne les contrats de location avec option de résiliation, c'est le donneur d'ordre (la personne qui a passé la commande au sein du Groupe) qui a évalué raisonnablement la durée de vie effective des contrats de location. Si le donneur d'ordre est raisonnablement certain de renouveler ou de ne pas résilier un contrat pour une période donnée, alors le passif lié à la durée du contrat de location est inscrit au bilan.

L'application de cette norme à compter du 1er janvier 2019 a entraîné les impacts suivants :

	Valeur Brutes	Amortissement	Valeur nette
Immobilier	1 909 217	242 156	1 667 061
Vehicule LD	3 071 715	612 082	2 459 633
Total Actif	4 980 932	854 238	4 126 694

	Resultat	Dette non courantes	Dettes courantes	Total
Immobilier	- 4 429	1 220 557	450 933	1 667 061
Vehicule LD	1 911	1 324 223	1 133 499	2 459 633
Total Passif	- 2 518	2 544 780	1 584 432	4 126 694

	Loyer	Intérêts	Dotations aux amortissements	Total
Immobilier	251 256	- 13 529	- 242 156	- 4 429
Vehicule LD	697 593	- 34 581	- 661 101	1 911
Total Passif	948 849	- 48 110	- 903 257	- 2 518

Par ailleurs, les taux retenus pour actualiser les contrats immobiliers et de location de véhicules ont été respectivement de 1,4 % et 2,7 %.

2.4-Normes, amendements de normes et interprétations applicables ultérieurement

Le Groupe n'a anticipé l'application d'aucune norme, interprétation et amendement ou révisions qui n'auraient pas encore été adoptés par l'Union européenne ou dont l'application n'est pas obligatoire

2.5- Estimations et hypothèses de la Direction

La préparation des états financiers consolidés amène la Direction à recourir à des hypothèses et à des estimations dans la mise en œuvre des principes comptables pour valoriser des actifs et des passifs ainsi que des produits et des charges pour la période présentée. Les montants réels pourront être différents de ces estimations.

Les principales estimations faites par la Direction portent notamment sur les hypothèses retenues pour le calcul des engagements de retraite, les provisions et les montants comptabilisés au titre des chantiers en cours à la clôture (estimations à fin d'affaires).

La charge d'impôt est calculée en appliquant au résultat comptable de l'exercice, société par société, le taux moyen annuel d'imposition estimé pour 2019 (31%).

2.6- Méthode de consolidation

Les sociétés dans lesquelles Gérard Perrier Industrie. détient directement ou indirectement le contrôle de manière exclusive sont consolidées par intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe ne détient pas d'influence notable et n'exerce pas de contrôle, et dont la contribution aux capitaux propres et au résultat d'ensemble n'est pas significative, ne sont pas consolidées.

La liste des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation est mentionnée en note 3.

Les transactions entre les sociétés du Groupe (achats, ventes, dividendes, créances, dettes, provisions,...) sont éliminées.

2.7- Goodwill

Les goodwill représentent la différence entre le coût d'acquisition (y compris les frais d'acquisition) des titres des sociétés consolidées et la part du Groupe dans la juste valeur de leurs actifs nets identifiables à la date des prises de participation. Ces goodwill constituent donc les écarts résiduels après affectation des éléments d'actif et de passif, évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition. Ces écarts sont calculés selon la méthode de l'acquisition conformément à la norme IFRS 3R sur les regroupements d'entreprises. La juste valeur est le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif ou d'une Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale.

Les goodwill sont calculés individuellement mais affectés à l'Unité Génératrice de Trésorerie correspondante, en fonction des synergies attendues par le Groupe.

Les métiers (Installations / Maintenance, Fabrication, Energie) ont été retenus comme Unité Génératrice de Trésorerie.

Les goodwill des sociétés acquises au cours de l'exercice pourront faire l'objet d'ajustements durant une période de 12 mois à compter de la date d'acquisition, si des informations

complémentaires permettent d'obtenir une estimation plus précise des justes valeurs des actifs et passifs acquis.

Le goodwill comptabilisé correspond ainsi à l'écart entre le coût d'acquisition et la valeur comptable des actifs et passifs. Conformément à la norme IAS 36, les goodwill sont évalués à la clôture à leur coût diminué des éventuelles pertes de valeur, comme décrit en note 2.9. En cas de diminution de valeur, la dépréciation est enregistrée en résultat opérationnel.

2.8- Actifs non courants

2.8.1- Immobilisations incorporelles

La norme IAS 38 définit l'immobilisation incorporelle comme un actif non monétaire identifiable et sans substance physique. Il peut être séparable ou issu d'un droit contractuel et légal. Lorsque l'immobilisation incorporelle a une durée de vie définie, elle est amortissable. Les immobilisations à durée de vie non définie ne sont pas amortissables mais font l'objet d'un test de dépréciation à chaque clôture conformément à la norme IAS 36.

Les immobilisations incorporelles comptabilisées au sein du Groupe sont ainsi valorisées au coût d'acquisition, il s'agit pour l'essentiel de :

- logiciels informatiques amortis linéairement sur leur durée d'utilisation prévue, soit 3 à 5 ans,
- clientèle acquise.

2.8.2- Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », la valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation.

Les constructions, sont enregistrées en suivant l'approche par composants selon le plan suivant :

- Infrastructure, menuiseries extérieures : durée d'amortissement fixée à 25 ans,
- Agencements, équipements intérieurs : durée d'amortissement fixée à 15 ans.

Aucun autre retraitement n'est effectué dans la mesure où les modalités et durées d'amortissement retenues par les sociétés sont homogènes entre elles.

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de l'actif ou de ses différents composants s'ils ont des durées d'utilité différentes, soit :

Constructions	: 15 à 25 ans
Installations techniques, matériel et outillage ...	: 5 à 10 ans
Agencements et installations	: 10 ans
Matériel de transport	: 4 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	: 3 à 5 ans
Mobilier	: 8 à 10 ans

2.8.3- Impôts différés

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », des impôts différés sont constatés sur les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales, ainsi que sur les déficits fiscaux, selon la méthode du report variable.

Les différences sont temporaires lorsqu'elles doivent s'inverser dans un avenir prévisible. Les actifs d'impôts différés relatifs aux déficits fiscaux reportables ne sont comptabilisés que dans la mesure où il existe une probabilité raisonnable de réalisation ou de recouvrement.

La position nette retenue au bilan est le résultat de la compensation entre créances et dettes d'impôts différés par entité fiscale suivant les conditions prévues par la norme IAS 12. Les impôts différés au bilan ne sont pas actualisés.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et des réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les actifs et passifs d'impôt différés peuvent être enregistrés par contrepartie en compte de résultat ou en capitaux propres en fonction de la comptabilisation des éléments auxquels ils se rapportent.

2.8.4 – Actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants comprennent les titres immobilisés (notamment ceux de ER3i, C.Q.S.E), les prêts, les dépôts et cautionnements versés au titre des contrats de location simple. Ces montants ne sont pas significatifs. Ils figurent au bilan pour leur valeur nominale, sous déduction des dépréciations estimées, déterminées en fonction de la valeur d'utilité.

2.9- Suivi de la valeur des actifs immobilisés (y compris Goodwill)

Selon la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles, dont la durée de vie est déterminée, est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur, passés en revue à chaque clôture annuelle ou plus fréquemment si des événements internes ou externes le justifient.

Les goodwill, dont la durée de vie n'est pas déterminée, font l'objet d'un test de dépréciation une fois par an, lors de la clôture annuelle. Les tests sont réalisés au niveau des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT).

Les tests de perte de valeur sont réalisés en comparant la valeur nette comptable des actifs de l'UGT à leur valeur recouvrable déterminée essentiellement à partir de projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation sur une durée de 5 ans et d'une valeur terminale.

La méthode des cash-flow futurs actualisés, retenue pour les tests sur goodwill, repose sur les principes suivants :

- Les cash-flow sont issus de budgets et prévisions à moyen terme (5 ans) élaborés par la direction du Groupe.
- Les free cash-flow ne tiennent pas compte des éventuels éléments financiers.
- Le taux d'actualisation est déterminé en incluant des hypothèses de taux d'intérêt et de risque répondant à la définition du WACC qui s'élève à 8% pour 2018 (taux fourni par notre animateur de marché).
- Un taux d'actualisation unique a été utilisé pour toutes les UGT.
- La valeur terminale est calculée par capitalisation du flux de la cinquième année au taux de 8% (WACC) puis par actualisation sur la base de ce même taux.

- La progression du chiffre d'affaires retenue est en accord avec l'organisation et les investissements actuels. Elle ne tient donc compte que des investissements de renouvellement et non de ceux de croissance
- Taux de croissance à l'infini nul.

Le WACC, fourni par notre animateur de marché, est composé d'un taux d'intérêt sans risque basé sur les O.A.T (0,5 %) ainsi que de primes de risque.

Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de l'UGT, une perte de valeur est enregistrée en compte de résultat pour la différence. Cette dépréciation est imputée en priorité à la dépréciation du goodwill existant. Les pertes de valeur relatives aux goodwill sont irréversibles. Les pertes de valeur relatives aux immobilisations corporelles et incorporelles amortissables donnent lieu à modification prospective du plan d'amortissement ; elles peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable (dans la limite de la dépréciation initialement comptabilisées).

2.10- Actifs courants

2.10.1 – Stocks

Conformément à la norme IAS 2 « stocks », les stocks sont évalués à la plus faible des deux suivantes : coût ou valeur nette de réalisation.

Stocks de matières premières : le coût d'achat des stocks est déterminé selon la méthode du prix moyen pondéré.

Stocks de produits intermédiaires : le coût des produits intermédiaires englobe le coût des matières, les coûts directs de main d'œuvre, les autres coûts directs et les frais généraux de production.

En cours de production : les en cours de production englobent le coût des matières, les coûts directs de main d'œuvre, les autres coûts directs et les frais généraux de production.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsqu'un risque d'obsolescence est identifié.

2.10.2 – Clients et comptes rattachés

Ce poste comprend les créances clients et les factures à établir.

Les créances clients sont comptabilisées pour leur montant initial sous déduction des provisions pour dépréciation des montants non recouvrables.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsqu'un risque de non recouvrement est identifié.

Les créances irrécouvrables sont constatées en perte lorsqu'elles sont identifiées comme telles. La majeure partie des créances clients bénéficie de la couverture assurance insolvabilité.

Les factures à établir correspondent aux travaux réalisés qui n'ont pas encore fait l'objet d'une facturation au client.

2.10.3 – Actifs financiers courants

Il s'agit des obligations à taux fixes (actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance), du portefeuille de placements (actifs financiers évalués à la juste valeur constatée en résultat) et du portefeuille de placements structurés à capital garanti (actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance).

Selon IAS 39, un actif financier évalué à la juste valeur est un actif détenu à des fins de transactions.

Selon IAS 39, un actif financier détenu jusqu'à l'échéance est un actif financier non dérivé à paiements fixes ou déterminables et à échéance fixée que la société a la volonté de conserver jusqu'à l'échéance.

2.10.4 – Trésorerie et équivalents de trésorerie

Conformément à la norme IAS 7, ce poste comprend les liquidités en comptes courants bancaires, les valeurs mobilières de placement (parts d'OPCVM de trésorerie, OPCVM équilibré) et les titres de créances négociables, qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme et ne présentent pas de risque significatif de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêt.

Ces derniers sont valorisés à leur juste valeur, à savoir la valeur liquidative à la date de clôture.

2.11 Passifs non courants : Indemnités de départ à la retraite (IDR)

Les engagements du Groupe en matière d'indemnités de départ à la retraite relèvent du régime à prestations définies et font l'objet d'une comptabilisation en provision dans les comptes consolidés. Ils sont déterminés selon la méthode des unités de crédit projetées qui tient compte des hypothèses actuarielles suivantes :

- Age de départ en retraite : 67 ans, dans le cadre d'un départ à l'initiative du salarié
- Droits à l'indemnité de départ à la retraite : en fonction des conventions collectives applicables au sein du Groupe,
- Taux de rotation des effectifs : Turn Over Moyen (issu de statistiques par âge),
- Coefficient de survie : table INSEE 2018,
- Coefficient d'actualisation : 1.76 % contre 1.92 % en 2018
- Coefficient de revalorisation des salaires : 2,43 % identique à 2018
- Taux de charges sociales : 40 % identique à 2018.

Le coefficient d'actualisation correspond à la moyenne mobile sur 12 mois du taux Iboxx € Eurozone 25+ (taux retenu historiquement par le Groupe). Cet indice a été retenu car la durée de ce dernier correspond à notre pyramide des âges.

La société ayant opté à compter de 2007 pour l'amendement à l'IAS 19 publié en décembre 2004, les variations de provisions relatives aux écarts actuariels sont comptabilisées directement en capitaux propres.

2.12 Passifs courants et non courants

2.12.1 – Passifs financiers (courants et non courants)

Conformément à la norme IAS 39, les passifs financiers non courants comprennent la fraction à plus d'un an :

- des emprunts
- des autres passifs.

Les passifs financiers courants comprennent :

- la part à moins d'un an des emprunts ;
- les découverts bancaires ;
- les passifs courants (les dettes fournisseurs ayant un caractère à court terme, leur valeur comptable coïncide avec leur valeur de marché) ;
- la part à moins d'un an des autres passifs.

2.12.2 – Provisions et passifs éventuels (courants et non courants)

Conformément à la norme IAS 37 “Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels”, une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers, dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci et lorsqu'une estimation fiable du montant peut être faite.

Ces provisions couvrent essentiellement les litiges, les contentieux et la provision pour garantie accordée aux clients. Les litiges et contentieux concernent les litiges clients, les litiges avec le personnel (prud'hommes), les litiges avec les administrations (fiscale, Urssaf, Douanes).

Pour les litiges clients et prud'homaux, le montant du risque provisionné est évalué en fonction de la demande de la partie adverse.

Pour les litiges avec les administrations, les redressements sont pris en charge dans l'exercice lorsqu'ils sont acceptés, ou font l'objet d'une provision lorsqu'ils sont contestés.

2.13 Compte de résultat

2.13.1 – Reconnaissance des produits

Les produits de l'activité sont enregistrés conformément à l'IFRS15.

Les produits des activités ordinaires se décomposent en deux sous-ensembles : le chiffre d'affaires et les autres produits des activités ordinaires (production immobilisée et autres produits d'activité généralement non significatifs).

Le chiffre d'affaires représente le montant cumulé des ventes de biens et des prestations de services.

Le fait générateur du chiffre d'affaires en application de l'IFRS 15 est le suivant :

- Ventes de biens : le produit est comptabilisé lorsque les risques et avantages inhérents à la propriété du bien sont transférés à l'acheteur, soit dans la quasi-totalité des cas à la livraison.
- Prestations de services : le produit est comptabilisé en fonction du degré d'avancement des chantiers ou des prestations, c'est-à-dire en fonction du degré d'avancement de la transaction évalué sur la base des services fournis, rapporté au total des services à fournir.

Dans le cas où des factures sont émises par anticipation au-delà de l'évaluation des travaux effectués, le groupe enregistre des produits constatés d'avance au passif du bilan avec pour contrepartie au compte de résultat, une diminution du chiffre d'affaires.

Les travaux facturés d'avance sur des affaires n'ayant pas encore de coût de production sont classés au passif du bilan en avances et acomptes reçus.

2.13.2 – Résultat opérationnel courant

Le Groupe utilise le résultat opérationnel courant comme principal indicateur de performance. Le résultat opérationnel courant correspond au résultat de l'ensemble consolidé avant prise en compte :

- des autres produits et charges opérationnels non courants ;
- du coût de l'endettement financier net ;
- des autres produits et charges financiers ;
- des impôts sur les bénéfices.

2.13.3 –Autres produits et charges opérationnels non courants

Les autres charges et produits opérationnels non courants correspondent à des produits et charges inhabituels, peu fréquents et de montant significatif, que l'entreprise présente de manière distincte dans son compte de résultat pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante, tels que :

- les résultats de cession d'actifs corporels et incorporels
- les coûts nets liés à des restructurations significatives.

2.13.4 – Résultat par action

Conformément à la norme IAS 33, le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, majoré de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives. Hors incidence éventuelle de l'attribution d'actions gratuites, aucun instrument dilutif n'est à ce jour en vigueur.

2.14 Secteurs opérationnels

Conformément à la norme IFRS 8, l'information sur les secteurs opérationnels présentée dans la note 4 de l'annexe est établie sur la base des systèmes internes d'organisation et la structure de gestion du groupe.

En conséquence, un secteur opérationnel est une composante distincte du groupe qui est engagée dans la fourniture de produits ou services distincts et qui est exposée à des risques et une rentabilité différents des risques de la rentabilité des autres secteurs opérationnels.

Chaque secteur opérationnel fait l'objet d'un suivi individuel en termes de reporting interne, selon des indicateurs de performance communs à l'ensemble des secteurs.

Les données de gestion utilisées pour évaluer la performance d'un secteur sont établies conformément aux principes IFRS appliqués par le groupe pour ses états financiers consolidés.

Les transactions inter-secteurs sont peu significatives, et les prix de transfert entre les secteurs sont les prix qui auraient été fixés dans des conditions de concurrence normale, comme pour une transaction avec des tiers.

L'information sur les secteurs opérationnels est organisée par branche d'activité. Outre la holding Gérard Perrier Industrie, le groupe est géré en trois branches principale :

- La branche Installation / Maintenance qui regroupe les activités d'installation et de maintenance d'équipements électriques,
- La branche Fabrication et Spécialiste Métiers qui regroupe les activités de conception et de fabrication d'équipements électriques destinés à l'automatisation de machines et de process de fabrication continus.
- La branche Energie qui regroupe les prestations de services destinées au secteur de l'énergie et notamment du nucléaire.

Note 3.- Liste des sociétés consolidées.

Sociétés	Siren	Nationalité	Capital détenu 2019 %	Capital détenu 2018 %
SAS Soteb	546 720 079	Française	100,00	100,00
SARL Soteb National Elektro	337 505 259	Française	100,00	100,00
SAS Geral	547 020 040	Française	100,00	100,00
SCI Rothonne	318 502 341	Française	100,00	100,00
SAS Ardatem	339 809 527	Française	100,00	100,00
SAS Seirel	333 336 485	Française	100,00	100,00
SARL Soteb National Elektro Suisse	CH-660-0336010-6	Suisse	100,00	100,00
SAS Sera	490 224 045	Française	100,00	100,00
SAS Idem	804 300 580	Française	100,00	100,00
Bontronic GmbH	8 156	Allemande	100,00	100,00
Seirel Andorre		Andoranne	100,00	100,00
SAS Technisonic	412 526 329	Française	100,00	100,00

Les sociétés sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.
Toutes les sociétés consolidées clôturent leurs comptes au 31 décembre.
Les pourcentages de contrôle et d'intérêts des sociétés sont de 100 %.

Note 4.- Secteurs opérationnels

L'information sur les secteurs opérationnels, communiquée ci-après, est construite sur la base des mêmes principes que ceux appliqués en 2018, car le groupe considère que cette approche est conforme à l'application de la norme IFRS 8.

Le tableau ci-après présente les données au 30 juin 2019 :

30/06/2019	Branche Installation Maintenance	Branche Fabrication et spécialistes métiers	Branche Energie	Holding	Impact IFRS 16	Intra-groupe et Eliminations	Total
Compte Résultat							
Chiffre d'affaires	32 687 041	36 400 752	33 372 511	3 272 820			105 733 124
<i>dont exportations</i>	895 843	9 978 230	0	0			10 874 073
Dont Intra-groupe	-80 997	-1 114 571	-129 817	-3 271 320			-4 596 705
Chiffre d'affaires net	32 606 044	35 286 181	33 242 694	1 500			101 136 419
Dotations amortissements	270 293	734 219	178 745	93 440			1 276 697
Dot amort Impact IFRS 16	317 986	206 413	348 494	30 364			903 257
Résultat opérationnel	2 700 049	3 159 288	3 240 158	727 942	48 110	-1 094 042	8 781 505
Bilan							
Valeur globale des actifs	44 631 825	68 503 642	45 454 758	23 823 479	4 126 694	-27 332 453	159 207 945
<i>dont immobilisations</i>	10 963 418	24 100 376	7 811 144	3 260 379		-20 583 275	25 552 042
<i>dont Droit Utilisation des contrats IFRS16</i>	1 345 910	796 170	1 782 893	201 721			4 126 694
<i>dont clients</i>	22 056 062	24 152 630	25 949 308	1 365 464		-4 046 386	69 477 078
Valeur globale des passifs	-44 631 825	-68 503 642	-45 454 758	-23 823 479	-4 126 694	27 332 453	-159 207 945
<i>dont fournisseurs</i>	-7 229 937	-8 623 520	-3 036 573	-503 928		2 434 045	-16 959 913
Investissements Fi	0	0	354 741	0			354 741
Investissements Autres	362 689	2 297 121	503 473	146 789			3 310 072

Le tableau ci-après présente les données au 31 décembre 2018 :

31/12/2018	Branche Installation Maintenance	Branche Fabrication et spécialistes métiers	Branche Energie	Holding	Intra-groupe et Eliminations	Total
Compte Résultat						
Chiffre d'affaires	63 176 109	72 037 732	59 529 406	6 370 612		201 113 859
<i>dont exportations</i>	1 570 640	18 372 701	0	0		19 943 341
Dont Intra-groupe	-312 506	-2 789 351	-410 839	-6 367 712		-9 880 408
Chiffre d'affaires net	62 863 603	69 248 381	59 118 567	2 900		191 233 451
Dotations amortissements	557 080	1 317 088	330 209	194 053		2 398 430
Résultat opérationnel	5 197 446	6 572 651	6 034 657	1 823 500	-1 833 222	17 795 032
Bilan						
Valeur globale des actifs	45 034 528	63 210 273	45 163 049	26 375 258	-30 223 261	149 559 847
<i>dont immobilisations</i>	10 891 385	22 500 624	7 127 048	3 207 629	-20 537 180	23 189 506
<i>dont clients</i>	19 672 066	18 470 655	24 163 352	1 634 081	-3 957 839	59 982 315
Valeur globale des passifs	-45 034 528	-63 210 273	-45 163 049	-26 375 258	30 223 261	-149 559 847
<i>dont fournisseurs</i>	-6 141 698	-7 135 169	-2 464 476	-471 860	2 921 241	-13 291 962
Investissements Financiers	0	0	0	300 000		300 000
Investissements Autres	432 442	3 661 866	575 138	299 850		4 969 296

Le tableau ci-après présente les données au 30 Juin 2018 :

30/06/2018	Branche Installation Maintenance	Branche Fabrication et spécialistes métiers	Branche Energie	Holding	Intra-groupe et Eliminations	Total
Compte Résultat						
Chiffre d'affaires	31 385 587	34 546 180	27 680 980	3 031 020		96 643 767
<i>dont exportations</i>	861 561	9 311 882	0	0		10 173 443
Dont Intra-groupe	-131 813	-1 058 712	-72 782	-3 031 020		-4 294 327
Chiffre d'affaires net	31 253 774	33 487 468	27 608 198	0		92 349 440
Dotations amortissements	276 536	667 417	167 131	102 750		1 213 834
Résultat opérationnel	2 629 587	2 815 255	1 632 778	975 143	-558 549	7 494 214
Bilan						
Valeur globale des actifs	40 998 222	61 466 005	39 088 158	24 890 775	-28 047 739	138 395 421
<i>dont immobilisations</i>	11 202 751	19 898 418	6 825 920	3 135 528	-20 810 689	20 251 928
<i>dont clients</i>	18 195 425	21 261 585	21 192 892	1 339 591	-2 717 354	59 272 139
Valeur globale des passifs	-40 998 222	-61 466 005	-39 088 158	-24 890 775	28 047 739	-138 395 421
<i>dont fournisseurs</i>	-6 687 875	-10 777 705	-2 403 919	-315 167	2 066 257	-18 118 409
Investissements Financiers	0	0	29 141	300 000		329 141
Investissements Autres	137 174	431 444	111 035	124 315		803 968

Note 5.- Goodwill.

Valeurs brutes (en euros)	Au 31/12/2018	Augmentations	Diminutions	Au 30/06/2019
Ecart d'acquisitions	9 525 569	0		9 525 569
Total	9 525 569	0	0	9 525 569

Le coût d'acquisition des titres des pôles installation/maintenance, fabrication et énergie (UGT) fait apparaître, par rapport à la juste valeur des actifs et passifs identifiables de ces sociétés au jour de l'acquisition, un excédent de 9.525.569 € qui se décompose comme suit :

▪ Branche Installation / Maintenance :	1 392 516
▪ Branche Fabrication et Spécialistes métiers :	3 222 513
▪ Branche Energie :	4 897 419
▪ Autres :	13 121
	<u>9 525 569</u>

Au cours du semestre écoulé, aucun indice de perte de valeur, susceptible de remettre en cause les tests de dépréciation effectués au 31 décembre 2018, décrits note 2.9, aucune perte de valeur n'est à constater. La variation du taux d'actualisation de plus ou moins 1 point serait sans incidence sur les conclusions du test de dépréciation. Seules des hypothèses non raisonnables pourraient remettre en cause les résultats des tests

Note 6.- Impôts différés.

Les impôts différés sont comptabilisés conformément à l'IAS 12.

	31 décembre 2018	Variation de l'exercice		30 juin 2019
		Résultat	Capitaux propres	
Impôts différés actifs	2 754 541	17 118	- 20 613	2 751 046
Impôts différés passifs	-			-
Impôts différés nets	2 754 541	17 118	- 20 613	2 751 046

Les impôts différés actifs proviennent principalement des indemnités de fin de carrière ainsi que des différences temporaires.

Note 7.- Stocks.

Les stocks sont constitués des éléments suivants.

(en euros)	30 juin 2019	31 décembre 2018
Stocks matières	7 491 521	6 698 497
Produits intermédiaires	1 050 291	1 083 060
En cours de production	911 707	1 759 341
Total	9 453 519	9 540 898

Outre les dépréciations directes pratiquées usuellement dans nos comptes, et de caractères non significatifs, nous avons été amenés à procéder, au 31 décembre 2018, à une dépréciation directe complémentaire de 55.937 euros sur les matières. Cette dernière ne concerne que des produits à

faible rotation sur notre branche fabricants et spécialistes métiers. Cette dernière est maintenue en l'état dans les comptes du 30 juin 2019.

Note 8.- Clients et comptes rattachés.

Les clients et comptes rattachés se décomposent comme suit.

(en euros)	30 juin 2019	31 décembre 2018
Créances commerciales	47 639 461	47 479 860
Provision pour dépréciation	-232 526	-241 520
Factures à établir	22 070 143	12 743 975
Total	69 477 078	59 982 315

	Net au 30/06/2019	Total créances non échues	Total créances échues	<i>Entre 0 et 30 jours</i>	<i>Entre 31 et 90 jours</i>	<i>Entre 91 et 180 jours</i>	<i>Entre 181 et 360 jours</i>	<i>Plus de 360 jours</i>
Clients et cptes rattachés	47 639 461	44 067 786	3 571 675	<i>1 716 720</i>	<i>1 160 626</i>	<i>247 788</i>	<i>209 128</i>	<i>237 413</i>

Dans la mesure où la quasi-totalité de nos clients fait l'objet d'une couverture d'assurance crédit et au vu de l'historique en notre possession, il n'existe aucun risque significatif de non-paiement sur les créances non dépréciées. Au jour de l'arrêté des comptes, la part des créances échues non payées s'élevait à 1.497.166 €.

Par ailleurs, compte tenu de la nature de l'activité et du mode de règlement des clients, le risque de change est non significatif.

Enfin, le délai de règlement moyen des créances clients est de 60,3 jours.

Note 9.- Actifs destinés à la vente

Valeurs brutes (en euros)	Valeur Brut	Amort. cumulés	Valeur Net
Terrains et Agencements	26 600	-15 167	11 433
Constructions	644 468	-644 386	82
Installations techniques	64 648	-64 553	95
Total	735 716	-724 106	11 610

Les actifs destinés à la vente se composent exclusivement du Bâtiment et des installations de l'ancienne agence de SOTEB Bourg en Bresse. Ce bâtiment est actuellement mis en vente.

Note 10.- Actifs financiers courants, trésorerie et équivalent de trésorerie

	30 juin 2019			31 décembre 2018
	brut	provision	net	
Obligation à taux fixe			-	-
Portefeuille de placements			-	-
Portefeuille de placements structurés à capital garanti			-	-
Total actifs financiers courants	-	-	-	-
Banques et Liquidités Non rémunérées	10 843 440		10 843 440	12 927 373
Banques et Liquidités Rémunérées	7 706 311		7 706 311	10 871 836
Dépôts à Terme et assimilés	15 838 095		15 838 095	15 373 600
Total trésorerie et équivalents de trésorerie	34 387 846	-	34 387 846	39 172 809
Total liquidités et placements	34 387 846	-	34 387 846	39 172 809

La décomposition des titres composant les liquidités et les placements est la suivante :

Décomposition	30 juin 2019	31 décembre 2018
Liquidités	31,53%	33,00%
Liquidités Rémunérées	22,41%	27,75%
OPCVM de trésorerie et placement à capital garanti	46,06%	39,25%
	100,00%	100,00%

Eu égard à la nature et aux montants de sa trésorerie et de ses emprunts, le groupe estime ne pas présenter de risques de liquidité. La gestion prudente de ce risque implique de conserver un niveau suffisant de liquidités et d'être à même de dénouer rapidement les placements de

trésorerie.

Note 11.- Capitaux propres.

11.1- Composition du capital social.

Le capital social de Gérard Perrier Industrie SA au 30 juin 2019, est de 1 986 574 euros. Il est constitué de 3 973 148 actions de 0,5 euro de nominal, ayant toutes les mêmes droits. Toutefois, les actions nominatives détenues depuis plus de deux ans entre les mains d'un même actionnaire confèrent un droit de vote double.

Mouvements de l'exercice	Nombre d'actions	Montants en euros	
		Capital	Prime d'émission
30 juin 2018	3 973 148	1 986 574	877 667
31 décembre 2018	3 973 148	1 986 574	877 667
30 juin 2019	3 973 148	1 986 574	877 667

Les principaux actionnaires sont :

- AMPERRA.....: 53,78 %
- Auto-détention..... : 7,29 %
- Public.....: 38,93 %

11.2- Options de souscription ou d'achat d'actions et actions gratuites

11.2.1 – Options d'achats ou de souscription

Au 30 juin 2019, il n'existe aucun plan d'options de souscriptions en cours de validité en faveur d'un dirigeant.

11.2.2 – Actions Gratuites

Au 30 juin 2019, il n'existe aucun plan d'action gratuites en cours de validité en faveur d'un dirigeant ou du personnel.

Note 12.- Dettes financières.

	31/12/2018	Souscription	Remboursement	Var ICNE	var Concours Bancaires	30/06/2019
Dettes Financière LT	12 760 259					14 528 516
Dettes Financière CT	2 728 945					2 863 280
TOTAL	15 489 204	3 212 312	-1 227 712	157	-82 165	17 391 796

Les dettes financières sont présentées dans le tableau qui suit.

	Dettes financières à long terme		Dettes financières à court terme
	1 à 5 ans	à + 5 ans	à moins d'1 an
Emprunts établissements financiers	10 011 740	4 516 776	2 848 388
<i>Dont à taux fixe</i>	<i>10 011 740</i>	<i>4 516 776</i>	<i>2 848 388</i>
<i>Dont à taux variable</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
Agios et ICNE			14 892
Total	10 011 740	4 516 776	2 863 280

En l'absence d'emprunts à taux variables non couverts, le risque de taux est jugé non significatif par le groupe.

Par ailleurs, il n'existe aucun covenant sur les emprunts.

Note 13.- Engagements Sociaux.

(en euros)	Montant au 31/12/2018	Dotations de l'exercice	Ecart Actuariel	Reprise	Montant au 30/06/2019
Indemnités de départ à la retraite	6 881 482	181 481	43 947	-90 720	7 016 190
total	6 881 482	181 481	43 947	-90 720	7 016 190

La provision pour indemnité de départ à la retraite (IDR) des salariés couvre les droits acquis et les droits non définitivement acquis concernant les salariés en activité. Le groupe n'a aucun engagement envers d'anciens salariés, les droits acquis étant définitivement payés lors du départ à la retraite.

Par ailleurs, il n'existe pas au sein du groupe de régime d'avantages au personnel à cotisations définies.

Compte tenu de la faible évolution du taux d'actualisation et du montant de la provision pour indemnité de départ à la retraite (IDR), au 30 juin, aucun test de sensibilité n'a été effectué.

Pour mémoire au 31 décembre 2018, les tests de sensibilité montraient qu'une variation du taux d'actualisation de +/- 1% par rapport au taux retenu entraînerait une variation du montant de la dette actuarielle d'environ + 1.443 K€ / -1.160K€.

Note 14.- Provisions pour autres passifs non courants.

(en euros)	Montant au 31/12/2018	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice		Montant au 30/06/2019
			Pour utilisation	Pour non utilisation	
Provisions pour garantie :					
- Installations automatismes de sécurité / remontées mécaniques	25 000				25 000
- Produit électronique de serie	40 551			-10 000	30 551
Contrôles fiscaux en cours	24 089				24 089
(Contrôle douanes en cours	75 000				75 000
Risques clients	15 000				15 000
Litiges personnel	432 859	112 500	-25 620	-52 300	467 439
Provision pour Impôts	108 718		-27 178		81 540
total	721 217	112 500	-52 798	-62 300	718 619

Note 15.- Charges de personnel.

Les frais de personnel du groupe se ventilent comme suit :

(en euros)	30 juin 2019	30 juin 2018	31 décembre 2018
Salaires et traitements	33 908 089	30 096 959	60 267 735
Participation légale des salariés	953 807	469 207	1 591 872
Salaires des intérimaires	4 534 599	4 590 098	9 511 731
Provision IDR	90 761	57 347	153 305
Primes Exceptionnelles de Pouvoir d'Achat	-943 800		943 800
Charges sociales	12 641 729	12 911 189	26 259 712
CICE		-1 265 063	-2 617 985
Total	51 185 185	46 859 737	96 110 170

Note 16- Produits et charges financiers.

	30 juin 2019	30 juin 2018	31 décembre 2018
Rémunération des liquidités	10 291	8 269	10 926
Revenus des équivalents de trésorerie	100 557	119 778	244 529
PV latentes sur instruments de trésorerie			
Produits de trésorerie et équivalent de trésorerie net	110 848	128 047	255 455
Intérêts des emprunts	- 109 471	- 126 069	- 239 363
Intérêts des dettes financières	- 199	- 55	- 127
Coût de l'endettement financier brut	- 109 670	- 126 124	- 239 490
Coût de l'endettement financier Impact IFRS 16	- 48 110		
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	- 46 932	1 923	15 965
Escomptes	20 753	19 093	39 951
Produits financiers de participation	-	-	
Différences positives de change	6 714	153 399	19 546
Autres produits financiers	27 467	172 492	59 497
Différences négatives de change	- 6 626	- 87 921	- 20 714
Escomptes	- 19 613	- 26 734	- 53 834
Provision pour dépréciation Titres de Participation			- 12 128
Autres charges financières	- 183		
Autres charges financières	- 26 422	- 114 655	- 86 676
RESULTAT FINANCIER	- 45 887	59 760	- 11 214

Note 17.- Résultat par action.

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net revenant aux actionnaires de la société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, hors actions propres rachetées par la société.

Sont présentés ci-dessous, les résultats et actions ayant servi au calcul des résultats de base et dilué par action.

	30 juin 2019	30 juin 2018	31 décembre 2018
Résultat net consolidé	6 053 389	5 778 219	13 121 478
Nombre d'actions à l'ouverture	3 973 148	3 973 148	3 973 148
Actions en auto-détention	289 707	289 889	290 151
Nombre moyen d'actions	3 683 441	3 683 259	3 682 997
Résultat de base par action	1,52	1,45	3,30
Résultat dilué par action	1,64	1,57	3,56

Note 18.- Transactions avec les parties liées.

Les transactions entre le groupe Gérard Perrier Industrie, son principal actionnaire (AMPERRA) et ses membres du Conseil de Surveillance non dirigeants sont non significatives.

Les transactions entre le groupe Gérard Perrier Industrie et ses dirigeants sont similaires, dans leur montant, à celle relatées dans l'annexe des comptes individuels au 31 décembre 2018.

Note 19.- Autres informations.

Au cours du premier semestre 2019, aucune variation significative n'est à signaler en termes d'engagement Hors Bilan. Les engagements Hors Bilan sont donc sensiblement identiques à ceux présentés au 31 décembre 2018.

Note 20.- Evénements postérieurs à la clôture du bilan.

Aucun évènement postérieur à la clôture n'est à signaler.

B. Rapport d'activité sur les comptes semestriels

1.- Activité 1^{er} semestre 2019 – Belle progression de l'activité et du bénéfice net.

L'activité du 1^{er} semestre de l'exercice 2019 du Groupe GERARD PERRIER INDUSTRIE, spécialisé dans les automatismes et les équipements électriques destinés à l'industrie, **progressé de 8,4%** par rapport à la même période de l'exercice précédent à 100,3 millions d'euros (92,5 millions au S1-2018).

Par branche d'activité, l'évolution sur l'exercice est la suivante :

- l'activité installation/maintenance (SOTEB, IDEM) atteint 32,7 millions d'euros ; elle est en progression de 4,5%, tirée par l'activité de SOTEB bien orientée,
- le pôle qui englobe la fabrication d'équipements électriques et électroniques (GERAL, BONTRONIC) et l'activité des spécialistes métiers (SEIREL, SERA), atteint 34,4 millions d'euros, il est en hausse de 2,3%,
- le pôle Energie (ARDATEM, TECHNISONIC), qui englobe les prestations de services destinées au secteur de l'énergie et notamment du nucléaire, atteint 33,2 millions d'euros ; il est en très belle progression de 20% grâce à l'activité ARDATEM.

Chacun des 3 pôles d'activité a apporté une contribution positive aux résultats du groupe.

- Le résultat opérationnel courant atteint 8,8 millions d'euros contre 7,5 millions l'exercice précédent, en progression de 17%,
- Le bénéfice net quant à lui est en progression de 4,8% et atteint 6,05 millions d'euros contre 5,78 millions l'an dernier. L'impact du CICE (transformation du crédit d'impôt en baisse de charges) 'coûte' 0,45 millions d'euros sur le semestre. Sans cet impact négatif, le bénéfice net aurait progressé de 12,5% (à 6,5 millions d'euros).

La trésorerie se maintient à un haut niveau pour atteindre 34,4 millions d'euros après le paiement du dividende de 6,45 millions d'euros au mois de juin.

L'endettement financier progresse peu à 17,4 millions d'euros contre 15,5 millions au 1^{er} janvier.

La société rappelle qu'elle détient 7,29% de son capital, pour une valeur comptable de 13,1 millions qui viennent s'ajouter au montant de la 'trésorerie consolidée' ci-dessus, ce qui représente une trésorerie mobilisable de 47 millions d'euros.

2.- Perspectives 2019 – Progression du chiffre d'affaires attendu à 200 M€. Niveau de marge historique maintenu.

Pour l'ensemble de l'exercice 2019, la Direction attend les tendances suivantes :

- Progression du chiffre d'affaires à 200 Millions d'euros.
- Au niveau de la rentabilité, la Direction prévoit un résultat net au-dessus des 6% du chiffre d'affaires (dans la moyenne historique), malgré l'impact du CICE qui 'coûtera' 0,9 millions d'euros sur l'ensemble de l'exercice.

3.- Gestion des risques.

Pour être conforme à l'article 222-6 du règlement général de l'AMF, la Direction précise que pour les six mois restants de l'exercice et dans le cadre de ses activités, le groupe GERARD PERRIER INDUSTRIE n'est pas confronté à des facteurs de risques significatifs liés à la nature des activités, tant sur le plan juridique, que dans les domaines industriel environnemental, ou encore sur le plan financier (risque matières premières, taux, devises, exposition produits de placement).

C. Attestation du responsable du rapport financier semestriel.

Nous attestons, à notre connaissance, que les comptes résumés établis pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Lyon Saint-Exupéry, le 18 septembre 2019

Grégoire CACCIAPUOTI

Co-Président du Groupe GPI

D. Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société GERARD PERRIER INDUSTRIE, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;

- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1 « Faits particuliers du semestre », des comptes consolidés semestriels résumés concernant le changement de méthode découlant de la première application de la norme IFRS 16 « Contrats de location » à compter du 1^{er} janvier 2019.

II - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Fait à Chambéry et à Valence, le 19 septembre 2019.

Les Commissaires aux comptes

MAZARS & SEFCO

GROUPE SR CONSEIL

Frédéric MAUREL

Pierre SIRODOT

Matthieu VERNET

Nicolas PICARD